



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE
QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012
Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

Paris le 17 Septembre 2024

Monsieur Franck LEROY

Président du Conseil Régional Grand Est

Madame Stéphanie DOMMANGE

Directrice Régionale TER Grand Est

Représentant SNCF Voyageurs

OBJET : obligation d'une réservation dans

Les TER SNCF des lignes Paris-Strasbourg

Et Paris-Mulhouse

Monsieur le Président,

Madame la Directrice,

L'association Convergence Nationale Rail regroupant 122 collectifs et comités d'usagers du rail, a été ces dernières semaines, alertée sur la décision que vous avez prise en commun, d'imposer le principe d'une réservation obligatoire pour emprunter les TER SNCF des lignes Paris-Strasbourg (Ligne 1) et Paris-Mulhouse (Ligne 4).

Dans l'article 3 de l'Avenant Numéro 01 au Contrat d'exploitation du transport Régional de Voyageurs entre la Région Grand Est et SNCF Voyageurs 2024-2033, vous justifiez d'une certaine façon votre mesure dans les termes suivants, nous citons : « Dans un objectif de gestion des capacités et de meilleur service aux usagers, la Région Grand Est et SNCF Voyageurs décident de la mise en œuvre d'une solution de réservation gratuite sur les lignes 1 et 4 ».

Vous invoquez ainsi le phénomène de sur-affluence et vous entendez y répondre en imposant aux usagers des TER le principe d'une réservation obligatoire. Nous sommes tentés

de vous dire que « *ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on fait baisser la fièvre* ». Au moment où nous sommes confrontés à des enjeux importants environnementaux qui amènent une prise de conscience de nos concitoyens-es à privilégier de plus en plus le train comme mode de transport, il est paradoxal et contre-productif d'imposer de nouvelles contraintes pour l'accès aux trains. Si à certains périodes, à certaines heures de circulation, il y a sur-affluence dans les trains au regard de leur capacité d'emport, la solution fondamentale est bien de mettre en adéquation les moyens matériels avec les besoins exprimés par les usagers que vous appelez de temps en temps « clients » !! Nous visons là la consistance de l'offre en matériels roulants qu'il faut donc renforcer en quantité et en qualité, comme il convient d'augmenter le nombre de contrôleurs (ASCT) dans chaque train, conformément à leurs revendications et comme la qualité de service et la dimension sûreté/sécurité l'exigent.

Dans la mesure où vous semblez soucieux d'un « *meilleur service aux usagers* » nous ne saurions trop vous recommander de rouvrir des gares et des guichets avec la présence de personnels SNCF, là aussi en qualité et en nombre suffisant. Cette question et pour cause, ne pourra pas être réglée par l'ouverture à la concurrence des activités ferroviaires, démarche éminemment dogmatique contre laquelle la Convergence Nationale Rail est résolument opposée.

Au sujet de la ligne 4 (Paris-Mulhouse), nous faisons partie depuis de longues années de ceux qui militent pour son électrification de bout en bout, permettant d'améliorer l'attractivité de cette ligne avec le retour de circulations Intercités. Une façon, Monsieur le Président, Madame la Directrice, d'assurer un meilleur service aux usagers et par voie de conséquence, de mieux répondre aux besoins des territoires.

Vous l'avez compris, pour la CNR et nous ne sommes pas les seuls à le penser, l'urgence n'est pas de dissuader les citoyens/usagers/clients à prendre le train mais de mettre en place une véritable politique de service public, visant à répondre à l'intérêt général et aux besoins du plus grand nombre.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre démarche, dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de notre parfaite considération.

Didier LE RESTE Président de la Convergence Nationale Rail